

SOS MÉDECINS FRANCE solidaire du collectif du 12 mars : STOP AUX VIOLENCES CONTRE LES SOIGNANTS

Face à la recrudescence des violences verbales et physiques à l'encontre des soignants et de leurs collaborateurs, SOS MÉDECINS FRANCE réaffirme son engagement et sa solidarité avec le Collectif du 12 Mars.

En tant qu'acteur majeur de la santé de proximité, nous soutenons pleinement l'alerte lancée aux pouvoirs publics et portons, aux côtés de l'ensemble des professionnels de santé, un message fort : STOP AUX VIOLENCES.

Le Collectif du 12 Mars interpelle les autorités et demande des mesures concrètes et immédiates :

- Une réponse judiciaire adaptée et des sanctions exemplaires dissuasives contre les auteurs de violences verbales et physiques ;
- L'élargissement du délit d'outrage aux soignants dans l'exercice de leurs fonctions, afin de reconnaître leur mission de service public ;
- L'application systématique d'une circonstance aggravante en cas de violences physiques ayant entraîné une ITT de moins de 8 jours ;
- Une mobilisation nationale des pouvoirs publics et des parquets généraux pour garantir la sécurité des soignants, qu'ils exercent en ville, à l'hôpital, en pharmacie ou lors d'interventions à domicile.

Pour le Dr Philippe Paraque, président de SOS MÉDECINS FRANCE : « *Protéger les soignants est essentiel pour le bon fonctionnement du système de santé. Nous refusons la banalisation de la violence. Il est urgent d'agir.* »

SOS MÉDECINS FRANCE est co-signataire de cet appel adressé aux parlementaires et relayé dans la presse. Toutefois, nous précisons que nos structures resteront ouvertes le 12 mars afin d'assurer la continuité des soins. Nous appelons néanmoins tous nos médecins et partenaires à diffuser largement le message du Collectif pour faire entendre cette revendication essentielle à la protection des soignants et à la pérennité du système de santé.

A propos de SOS MÉDECINS FRANCE :

SOS MÉDECINS FRANCE est une fédération qui rassemble 63 associations autour d'un objectif commun : le développement d'un réseau de permanence de soins et de soins non programmés en France dans un esprit de coopération et de service à la population. SOS MÉDECINS FRANCE est le premier réseau d'urgence et de permanence de soins en France : 6,8 millions d'appels traités, 1,4 millions de visites à domicile, 3,1 million de consultations et une disponibilité des équipes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.